# L'ABEILLE

—DE LA—

# NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

| | |
|---|---|
| Un An | $3 00 |
| Six Mois | 1 50 |
| Quatre Mois | 1 00 |

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

# L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

- L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville


## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Veuve Anthony Peters, Née Sophie Mathis**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,174—Division A — Attendu que Henry Peters a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sophie Mathis, veuve de feu Anthony Peters, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Thompson B. Walker, pouvant.
10 mai — 10 1s 19

**Succession d'Edward Barrett.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 19,036—Division C — Attendu que Henry A. Peyroux, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Barrett, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — B. Armbruster, avocat. 5 mai—5 9 14

**Succession de Veuve Eugenie Henriques.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,519—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Chapella, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—D Abelsplel & Hart, avocats.
6 mai—6 10 15

**Succession de Caroline Augustin**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,406—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Barbara Philip exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier. A. G. Brice, avocat.
2 av—2 6 11

**Succession de Frederick S. Lyon.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,241—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Theresa Savage Kent, Veuve de Frederick S. Lyon et Meyer Harris, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—P. A. Ducros, avocat.
3 mai—3 7 12

**Succession de Sam'l Boyd.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,253—Division A—Attendu que Mary Keep, veuve de E. Cesar Benedict, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu dem'l Boyd, décédé testat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Rob't G. Dugué, avocat. 3 mai—3 7 12

**Succession de Joseph Fuchs.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,731—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Auguste Marchal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.
3 mai—3 7 12

**Succession de Jules Joseph Mannemann.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 73,530—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Mme Julia Kunzmann, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—Cleg & Quintero, avocats.
5 mai—5 9 14

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du shérif de meubles de maison assortis, etc., aussi un piano.**

In re la mineure Annie Amelia Phillpott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 64,784 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Stephen E. Phillpott et en faveur de Jas Phillpott, tuteur dativ, pour le bénéfice de la mineure Annie Amelie Phillpott, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, JEUDI, le 18 mai 1905, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Chartres et Royale-

Un grand assortiment de meubles de maison, divers, etc.

Aussi, un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. L. Gleason, avocat pour la demanderesse en exécution.
6 mai—6 7 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une grande propriété de résidence de valeur améliorée du Sixième District,**

Portant les Nos municipaux 1645 1649 rue State, coin St Patrick (si jamais ouvert), près de l'avenue St Charles.

Héritiers de Lazare Levy vs Arthur V. Roberteon et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,957—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues State, St Patrick et l'avenue Nashville, désigné comme le lot No 27, mesurant quatre vingt cinq pieds de face à la rue State, la même largeur dans le fond, cent treize pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue St Patrick et sept quinze pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne du côté opposé, avec la bâtisse et améliorations qui s'y trouvent, connues comme les Nos 1645 et 1649 rue State.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de François Ovide Lieux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ferrer Denis & Kronenberg, avocats demandeurs.
29 av—29—mai 5 12 19 26—juin 1

## AVIS AUX CREANCIERS

**William D. Seymour versus John L. Byrne Company Limited.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 6 7—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le deuxième compte trimestriel présenté par Alfred W. Byrne, recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Boudoux et Manion, avocats.
10 mai—10 14 19

**Edward M. Purcell et als versus The Firemen's Insurance Company of Baltimore, Maryland.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,080—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alexander Allison, recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — McCaleb, McCaleb & Leopold, avocats.
6 mai—6 10 15

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE.**

**Vente importante par le Shérif Civil de Propriété de Valeur du Deuxième District,**

**Portant les numéros municipaux 818 820 rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourbon.**

**Dans un voisinage où la valeur de la propriété foncière a beaucoup augmenté récemment avec la perspective plus brillante encore d'une plus grande hausse dans un avenir prochain.**

**A des conditions faciles de crédit.**

Margaret Jacobs vs Christian Jacobs, Jr., No 74,692.

Succession de Christian Jacobs et al., No 31,971, consolidées.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Division C—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 19 avril 1905 et signé le 26 avril 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires susmentionnées ci-dessus intitulées, pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 1er juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, connues par les numéros municipaux 818-820 rue Bienville, dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans et borné par les rues Bienville, Dauphine, Dauphine et Bourbon, mesurant trente deux pieds à la rue Bienville sur une profondeur de soixante cinq pieds et étant la même propriété acquise par Christian Jacobs de Marie Céleste Christophe et autres par acte pardevant E. L. Tassaert notaire, le 14 juin 1883 et enregistré dans le livre du Bureau des Hypothèques 120, folio 68.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, l'acquéreur devant fournir ses billets en montant égaux, les dits billets devant porter sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la dite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité ; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et payer l'intérêt au taux de sept pour cent par an sur le montant entier de l'adjudication de la date de l'adjudication jusqu'à ce que le titre soit délivré et par lui accepté ; un dépôt important de vingt pour cent requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente aux frais des certificats de tout genre aux frais de l'acquéreur.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank E. Reinold, avocat.
29 avril—29—mai 5 12 19 26—juin 1

VENTES A L'ENCAN.

# Spear, Escoffier & Spear.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**No 1017 rue Touro.**

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74,538 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Plaide J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—

**Mercredi, 7 juin 1905,**

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 mai 1905, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 275, borné par les rues Touro (autrefois Union) Français, Romparts et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Touro sur 155 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 60 sur un plan du Faubourg Marigny ; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1017 rue Touro.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de h. Abat par acte pardevant E. Mahy, autrefois notaire daté le 27 janvier 1893, enregistré C. O. livre 100, page 631.

Termes et conditions — La moitié au plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux représentés par des billets à ordre des acquéreurs, portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur ; l'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets ; l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénade et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement des billets et toutes autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente ; l'acquéreur d'assumer le paiement en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et aura droit aux loyers seulement de la date de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat
7 mai—7 14 21 28—juin 4 7


50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year ; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.


VENTES A L'ENCAN.

# Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire du receveur de la "Farmers Consolidated Dairy Co." en liquidation.

No 71,426—Cour Civile de District, Div. B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 18 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 28 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les ci après.

Le contenu entier de la résidence ci-dessus, consistant des ci-après : Pianola Weber orgue piano, pendule cercueil, ameublement de salle chaises avec fond en cuir, joli ameublement complet en chêne pour salle à manger, chaises "wicker" ottomanes, tables de centre, grand vase japonais, armoires, grand portemanteaux chaises de vestibule, réfrigérateur en porcelaine opale, grand régulateur, phonographe, tapis pour vestibule et escalier, linoleum, environ trente portraits de poisson et de gibier, fourneau à gaz, meubles et ustensiles de cuisine, deux très jolies armoires en chêne avec porte à glace, 2 chif fonnières en chêne et érable, lit de repos, tables avec dessus en marbre, commodes de lit, tables, etc. Tous les articles ci-dessus sont presque neufs et dignes d'attention. A vent dans l'écurie—

1 "Filly", 1 cheval gris, 1 cheval brun, 1 "surrey", 1 buggy, 1 baroache, 1 wagon à ressorts à quatre roues, 1 "solky" avec roues couvertes en caoutchouc, 1 tailyho", 4 jeux de harnais, 7 selles, environ deux tonnes de foin, 1 grande cabane à chien et mastiff, urnes en fer, pots de fougères, etc.

Conditions—Comptant, positivement sans limite ou réserve.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs, 321 rue Gravier.

E. Howard McCaleb, E. Howard McCaleb Jr, avocats.
30 avril—30—mai 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

**SUCCESSION D'ADOLPH DUCAS.**

No 75,463—Cour Civile de District — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—VENDREDI, le 12 mai 1905 à 11 heures a. m., sur les lieux, No 926 Avenue du Parc de Ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 28 avril 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les ci après.

Le contenu entier de la résidence ci-dessus, consistant des ci-après : Pianola Weber orgue piano, pendule cercueil, ameublement de salle chaises avec fond en cuir, joli ameublement complet en chêne pour salle à manger, chaises "wicker" ottomanes, tables de centre, grand vase japonais, armoires, grand portemanteaux chaises de vestibule, réfrigérateur en porcelaine opale, grand régulateur, phonographe, tapis pour vestibule et escalier, linoleum, environ trente portraits de poisson et de gibier, fourneau à gaz, meubles et ustensiles de cuisine, deux très jolies armoires en chêne avec porte à glace, 2 chif fonnières en chêne et érable, lit de repos, tables avec dessus en marbre, commodes de lit, tables, etc. Tous les articles ci-dessus sont presque neufs et dignes d'attention. A vent dans l'écurie—

1 "Filly", 1 cheval gris, 1 cheval brun, 1 "surrey", 1 buggy, 1 baroache, 1 wagon à ressorts à quatre roues, 1 "solky" avec roues couvertes en caoutchouc, 1 tailyho", 4 jeux de harnais, 7 selles, environ deux tonnes de foin, 1 grande cabane à chien et mastiff, urnes en fer, pots de fougères, etc.

Conditions—Comptant, positivement sans limite ou réserve.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs, 321 rue Gravier.

E. Howard McCaleb, E. Howard McCaleb Jr, avocats.
30 avril—30—mai 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

**SUCCESSION DE WM F. C. DUPLESSIS.**

No 75,026—Cour Civile de District—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 11 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 22 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain lot ou carré de terre, situé, se trouvant et étant dans le troisième district de cette ville (autrefois connu comme le faubourg Daraustel), désigné comme lot No 3230 (autrefois lot No 95) sur un plan original fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mai 1822, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville ; ledit lot ou carré de terre est compris entre les rues Touro (autrefois Union), Bourbon (autrefois Bagatelle), Stephen Girard et Lombard (autrefois Léocadie) ayant, en mesure anglaise, 319 pieds 8 pouces de face à la rue Touro (autrefois Union), une même façade à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle), 309 pieds 8 pouces de face à la rue Stephen Girard, et une même façade à la rue Lombard (autrefois rue Léocadie), et contenant donne les numérotés de 256 à 267 les deux inclusivement.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dagué, administrateur public.
9 av—9 16 23 30—mai 7 11

# EXCELLENTS PLACEMENTS

**Une Splendide Occasion**

S'offre aux capitalistes de faire un placement très rémunérateur par le

"WESTMINSTER HEIGHTS CO.",
"BOROUGH PARK CO." et
"BENSONHURST CO.",

77 Broadway, New York City, et avenue J. et Nostrand, Brooklyn,

ASSURANCE,
Agents de Propriétés Foncières,
HYPOTHEQUES,
Argent à Prêter,

S'adresser à

MIDDLETON & CAPDEVIELLE,
AGENTS GENERAUX,
731 RUE GRAVIER,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE

5 av

VENTES A L'ENCAN.

# Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCES JUDICIAIRES.

Deux bâtisses de la rue des Remparts à une petite distance de l'Union Depot, Nos 806-810 rue Bas Rempart, entre les rues Julie et Delord.

Max Schwartz et ux vs Augustus Hirsch, tuteur naturel du mineur Abraham Adler Hirsch.

No 73,947—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur. — JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 5 mai 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, située dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Romparts (anciennement le débarcadère Mobile), Doleid (autrefois Promenade Tritan), Julie et Dryades, laquelle portion de terre est désignée par le No 6 sur un plan dressé par G. F. Dumber, voyer, le 15 juin 1845, et déposé au l'étude de C. Boudousquié, ancien notaire dans cette ville, et est composée des deux lots de terre ci après décrits, à savoir :

1° Un lot de terre ayant vingt pieds huit et trois quarts pouces de face à la rue Remparts sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble aussi avec l'usage d'une allée dans le fond dudit lot ayant huit pieds de largeur. 2° Un morceau de terre en face du fond dudit lot, mesurant sur ladite allée, vingt pieds huit et trois quarts pouces, vingt trois pieds plus ou moins sur la ligne du fond sur une profondeur de vingt six pieds, plus ou moins, sur le côté vers la rue Julie et trente trois pieds plus ou moins sur le côté vers la rue Delord.

Les améliorations sont connues comme le No 806 rue Bas Remparts, et comprennent une bâtisse substantielle en brique à trois étages, occupée comme salon de barbe et tailleur. Les étages supérieurs sont occupés comme maison garnie, la bâtisse contient quatre vingt 15 chambres, escalier, etc., aussi une bâtisse à deux étages en briques dans le fond, ayant deux chambres ; ayant aussi une allée commune dans le fond ; louée à bail jusqu'au 30 septembre 1905, pour $40 par mois.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, la bâtisse en briques à trois étages, désignée comme l'ancien No 279 Bas Remparts, dans cette ville, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, bas Remparts (autrefois débarcadère Mobile) Delord (autrefois promenade Tritan) et Dryades (autrefois rue Philippe) désigné par le No 5 sur un plan déposé au l'étude de A. Boudousquié, ancien notaire en cette ville ledit lot de terre mesurant 29 pieds 7 pouces et trois quarts d'un pouce de face à la rue Remparts sur cent quarante deux pieds plus ou moins, d'une profondeur irrégulière sur la ligne du lot No 4, cent quarante deux pieds six pouces et quatre huitièmes d'un pouce sur la ligne du lot No 6, et vingt et un pieds neuf pouces et sept huitièmes d'un pouce dans le fond.

Les améliorations sont connues comme le No 810 rue Bas Remparts et comprennent une bonne bâtisse en briques à trois étages contenant douze chambres, escalier, etc., aussi une bâtisse en briques dans le fond à deux étages avec 4 chambres. La bâtisse ayant une allée commune avec celle sur la rue Julie ; louée à bail jusqu'au 30 septembre 1905 à $35.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance devant être due en deux portions égales en un et deux ans respectivement après la date de l'adjudication, les paiements différés devant être représentés par les billets à recevoir, négociables du vendeur, au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les actes devant contenir la confession du jugement le poste de rue allemande, 10 pour cent hypothécaire d'avance, assumant et toutes les autres clauses contenant les clauses de sécurité ; l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1905, payer pour le pavage en asphalte et faire un dépôt comptant de dix pour cent.

Les actes de vente pardevant Charles Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 mai—7 14 21 28—juin 8

# Sam. H. Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Dans l'affaire du Receveur.**

Chas J. Schmidt "Art Furniture Mfg Co"

No 72,722—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre daté le 10 avril 1905 et signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E Cour Civile de District, je vendrai MERCREDI, le 10 mai, à 11 heures A. M., aux Nos 324-326 rue Baronne : Réunissées contre Mme J. Picard au montant à la somme de $687.50.

Conditions—Comptant.

SAM. H. STERN, Encanteur.

E. Howard McCaleb, E. H. McCaleb Jr, avocats.
30 avr—30—mai 7 10

# Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE.**

La splendide bâtisse en briques à quatre étages, maintenant occupée par le "Delta Bag Factory" connue comme

430, 432 et 434 rue Fulton, et
429, 431 et 433 rue Front.

La jolie résidence simple à deux étages No 822 rue St André, entre les rues Annonciation et Laurel.

David J. Glover vs Jerry O. Glover et als.
No 75,195—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER O. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 1er JUIN 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour en vertu, le 28 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 434 à 434 rue Fulton et 429 - 433 rue Front, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bas Fulton, Gravier, Foydras et Bas Front, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan connu comme plan de J. A. Bend, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852.

Le lot 11 mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Bas Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Bas Fulton sur 117 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 10, et 116 pieds 6 pouces de profondeur en la ligne du côté du lot 12.

Le lot 12 mesurant 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Bas Fulton, 21 pieds 2 pouces de face à la rue Bas Front, sur 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot 11 et 111 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot 13, objet ses bail.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 823 rue St. André situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre B sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 24 juillet 1875, ledit lot mesurant 43 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St. André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans en 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, les portions de crédit, s'il y en a, devant être représentées par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant John C. Davey, Jr, notaire, les acquéreurs devant assumer en plus ci-dessus de leurs enchères les taxes de 1905 et déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

# E. A. ANDRIEU.

— Successeur to—

ROCHEBREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

623 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

# Macon&Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE.**

# D'une Encoignure d'Affaires

Et de Cottages Doubles

Dans le Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 18 avril 1905 et signé le 25 avril 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire de Mme Caroline Gerber, femme de Léonard Rinehart et Léonard Rinehart vs Auguste Derrite, No 73,798 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° L'emplacement d'affaires des rues Sixième et Chippewa, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant magasin 4 chambres à coucher, hangar, etc., Nos 2857 et 2859 rue Chippewa.

Le cottage double en bois à un étage Nos 711 et 713 rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Le cottage double en bois à un étage Nos 715 et 717, rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Les trois bâtisses ci-dessus sont sur deux certaines lots de terre contigus situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Washington, désignés par les Nos 1 et 2 mesurant chacun 34 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Chippewa sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No 1 fermant l'emplacement des rues Chippewa et Sixième.

La propriété ci-dessus sera vendue séparément d'après l'arpentage et plan exhibé au moment de la vente. Un bon voisinage pour affaires ou placement.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 717 et 719 rue Septième, sur un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre C sur un plan fait par D. M. Brosnan, député-voyer de cette ville, en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après le dit plan 32 pieds 11 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 2 pouces et 4 lignes de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur, un pied 2 pouces et 4 lignes semblables de façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur du lot adjacent sur le côté le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une allée sujette à usage commun dudit lot et du lot de côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

3° Le double cottage en bois à un étage, Nos 721 et 723 rue Septième, sur un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre E sur le plan dit ci-devant de Brosnan en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après lui 27 pieds 7 pouces de face à la rue Septième, 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 2 pouces et 4 lignes de sa façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur avec 1 pied 2 pouces et 4 lignes semblables de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur dudit lot adjacent au côté le plus rapproché de la rue Chippewa, formant une allée sujette à usage commun dudit lot avec le lot le plus rapproché de la rue Chippewa et 1 pied 7 pouces et 6 lignes de sa façade sur la rue Septième par 45 pieds de profondeur sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Annonciation avec 1 pied 7 pouces et 6 lignes semblables de façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur dudit lot adjacent le plus rapproché de la rue Annonciation formant une allée commune pour son usage et celui dudit lot sur son côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

Ces propriétés sont d'un bon placement pour la personne de moyens modérés, car ils sont toujours en demande par des locataires respectables.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans sour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication ; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

A. Hero et J. B. Fisher, avocats.
30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE.**

# Bon Cottage Double

**Sur un grand lot de terre.**

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 avril 1905 et signé le 27 avril 1905, par l'Hon. Geo. H.